



**GOVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Paris, le 22/01/2026

### **FRANCE 2030 : ANNONCE DES 29 LAURÉATS DE LA TROISIEME ET QUATRIEME VAGUE DE L'APPEL À PROJETS « INNOVEAU »**

A l'occasion de la 27<sup>ème</sup> édition du Carrefour des Gestions Locales de l'Eau, le ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche, et le secrétariat général pour l'investissement, chargé de France 2030, annoncent les 29 nouveaux lauréats de l'appel à projets « InnovEau » de France 2030. Ces projets font émerger des solutions innovantes pour répondre aux enjeux vitaux de souveraineté concernant l'eau.

L'augmentation de la disponibilité en eau, l'optimisation de ses usages et l'amélioration de sa qualité sont des enjeux sociaux, de souveraineté, ainsi que de compétitivité économique cruciaux dans un contexte de raréfaction des ressources à l'échelle mondiale du fait du dérèglement climatique. Les délais d'action étant contraints, en raison de l'accélération de la problématique quantitative de l'eau, l'écosystème de gestion de l'eau a besoin d'un soutien important pour permettre l'accélération des innovations et la mise à l'échelle de solutions innovantes et viables.

**Afin d'accélérer le développement d'innovations au service de la qualité de la ressource et de la sobriété en eau, l'appel à projets « InnovEau », lancé dans le cadre de la stratégie nationale « Matériaux durables » de France 2030, ambitionne de répondre à la mesure 48 du plan EAU en couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur et des usages liés à l'eau (gestion de la ressource brute, usages de l'eau, maîtrise de la donnée et de son analyse, traitement des eaux), comme soutien transversal aux innovations des entreprises françaises. Ce dispositif est opéré par l'ADEME, opérateur de France 2030 pour le compte de l'Etat, en collaboration avec les Agences de l'Eau qui apportent leur expertise.**

Ce dispositif soutient le développement d'un portefeuille pour :

1. **Agir en amont sur la gestion de la ressource naturelle dans un contexte de changement climatique**, par exemple en déployant des solutions basées sur la sobriété et sur la nature ou en développant des solutions de gestion des eaux pluviales à la source.

2. **Economiser la ressource : sécuriser l'acheminement en limitant efficacement les pertes hydriques et agir sur les usages de l'eau**, notamment en promouvant des solutions pour une meilleure gestion et maintenance des réseaux d'eau, ou en soutenant les nouveaux outils favorisant la sobriété et conçus pour une gestion optimisée de la ressource chez les particuliers, dans l'industrie et dans l'agriculture (réutilisation des eaux usées traitées, changement de procédés etc.).
3. **Renforcer le traitement pour améliorer durablement la qualité de l'eau et des milieux**, notamment en innovant dans les procédés de traitement des eaux usées domestiques et industrielles, en innovant dans la phytoépuration et les solutions dites de « remédiation ».
4. **Développer le numérique et la donnée au service de la gestion de la ressource**. Sont notamment ciblés des projets permettant l'acquisition, la compilation et l'analyse de données pour piloter la gestion des volumes et de la qualité de la ressource, le développement de suivi et de pilotage des consommations d'eau, d'outils d'aide à la décision.

À l'issue de la clôture des deux dernières relèves de l'appel à projet de septembre 2024 et janvier 2025, **29 projets ont été retenus pour financement, représentant un montant d'aide de 32,96 millions d'euros** (la liste détaillée des projets à retrouver en annexe).

**Les premiers lauréats de l'appel à projets « InnovEau » ont été annoncés le 23/01/2025** ([Lien vers le communiqué de presse](#)).

#### **Le plan d'investissement France 2030 :**

- **Traduit une double ambition** : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- **Est inédit par son ampleur et ses objectifs ambitieux** : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50% de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation, et par un principe d'exclusion systématique des projets qui seraient défavorables à l'environnement (au sens du principe *Do No Significant Harm*).
- **Sera mis en œuvre collectivement** : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.
- **Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement** pour le compte de la Première ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Banque des Territoires.

**Plus d'informations sur :** <https://www.gouvernement.fr/france-2030> | [@SGPI\\_avenir](#)

### **L'Ademe en bref**

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique-, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources. Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse. Dans tous les domaines -énergie, air, économie circulaire, alimentation, déchets, sols... -nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions. À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques. L'ADEME est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

Plus d'informations sur : [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)

Retrouvez en ligne :

- [le communiqué de presse](#)
- [la liste des projets lauréats des vagues 3 & 4 de l'AAP INNOVEAU](#)

### **Contacts presse :**

**Service presse du ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité et des Négociations internationales sur le climat et la nature**

Mél : [presse@ecologie.gouv.fr](mailto:presse@ecologie.gouv.fr)

**Service presse du Secrétariat général pour l'investissement**

Mél : [presse.sgpi@pm.gouv.fr](mailto:presse.sgpi@pm.gouv.fr)

**Service presse de l'ADEME**

Mél : [ademepresse@havas.com](mailto:ademepresse@havas.com)